

BILAN D'ACTIVITE
Du 20 mai 2020 à fin avril 2021

Préambule :

La période de la pandémie du Covid et du « silence » produit par des confinements successifs laissent à penser qu'il ne s'est rien passé ou si peu concernant l'activité du Pic Noir.

Si les dispositions sanitaires ont participé à compliquer le fonctionnement du Pic Noir, il n'a toutefois pas neutralisé son énergie...

Concrètement dans cette période, LE PIC NOIR...

Son fonctionnement: des adaptations pour rebondir

Le Conseil d'Administration adopte une stratégie pour – selon les dispositions sanitaires – se réunir en visio conférence ou en présentiel.

Dans la période qui a suivi la transmission aux adhérents des bilans statutaires de l'AG 2020 qui n'a pu se tenir en présentiel, le Conseil d'Administration s'est réuni à 5 reprises :

- CA téléphonique le 11 août,
- CA en présentiel traitant du recours gracieux du Pic Noir sur le permis de construire de l'Ehpad de Poligny
- CA en présentiel le 2 décembre
- CA en présentiel le 24 janvier 2021
- CA en présentiel le 20 mars 2021.

Composé de 9 administrateurs élus : Véronique, Geneviève, Marie-Odile, Martine, Elisabeth, Laurent, Hervé, Claude et Marie-Hélène, le Conseil d'Administration du Pic Noir s'est réuni avec la participation régulière ou ponctuelle d'invités permanents et temporaires, Attale, Pierre et Jeff.

Au cours de l'année 2020, des membres du Conseil d'Administration du Pic Noir ont formulé le souhait de démissionner du CA pour des raisons diverses : Marie-Odile et Véronique.

Pierre Emmanuel et Attal – tous deux invités permanents au CA du Pic Noir – ont mis fin à leur participation.

Pour ne pas affaiblir son fonctionnement, le CA du Pic Noir a fait appel à de nouvelles candidatures, dans une logique de « parrainage » permettant aux nouveaux candidats de s'intégrer dans la perspective d'une validation par vote lors d'une prochaine Assemblée Générale : Aurore Oudotte, Annick Bouvret, Christian Seigle-Ferrand et Olivier De La Chapelle.

Plus particulièrement, les efforts du CA du Pic Noir se sont centrés sur le travail de gestion de son fichier d'adhérents et l'amélioration de son site internet et de sa page facebook, qui dans la forme actuelle, nécessitent une évolution d'outils.

Son action juridique :

Center-Parc Poligny

l'association est toujours dans l'attente du jugement en appel déposé par de Com Com Coeur du Jura auprès de la Cour d'Appel du Tribunal Administratif de Nancy.

Ehpad de Poligny

Un CA particulier a été mis en place le 28 septembre 2020 pour débattre d'un recours gracieux porté par le Pic Noir à l'encontre d'un permis de construire déposé par un investisseur privé au regard de sa capacité juridique et de l'article 2 de ses statuts qui a pour objet : « la préservation et la défense de l'environnement, du cadre de vie, d'un développement de l'urbanisme et de l'aménagement soucieux de l'environnement et des ressources naturelles ainsi que de la qualité de vie dans le département du Jura, au regard notamment des projets d'aménagement touristiques et de loisir et de tous projets susceptibles d'affecter l'identité rurale des communes du département du Jura... »

La décision de saisir le cabinet d'avocats du Pic Noir pour se porter en recours gracieux sur aspects environnementaux a été soumise au vote : résultat 7 pour, 1 abstention. (communiqué de presse paru dans la Voix du Jura du 10 décembre 2020.

Aux lendemains du rejet du recours gracieux par le maire de Poligny, Mr. D. Bonnet, le CA du Pic Noir s'est réuni le 24 janvier 2021 en présentiel pour débattre de la suite à apporter.

Au vu des informations apportées par le Cabinet d'avocats portant sur la complexité des recours portés contre des permis de construire, le CA du Pic Noir a décidé par vote (3 pour, 4 contre) de ne pas poursuivre une démarche juridique concernant l'Ehpad, étant entendu que cette question qui questionne plus largement sur de nombreux aspects : environnementaux, sociétaux, humains, écologie de vie, financiers... .

Pour officialisation de sa décision, le CA a travaillé à la rédaction d'un communiqué de presse paru dans la Voix du Jura le 9 février 2021 « Nouvel Ehpad, le Pic Noir met fin à la procédure juridique ».

Son action auprès des collectivités :

Communauté de Communes Cœur du Jura :

- 7 juillet 2020 : aux lendemains de son élection, rencontre avec Valérie Depierre (maire de Arbois siégeant à la Com Com) pour échange d'informations et mise en place d'un dispositif de relations régulières.
- 3 septembre 2020 : courrier du Pic Noir en direction de la Com Com (Bonnet/Depierre/Braud) pour retrait de l'appel
- 7 octobre 2020 : participation du Pic Noir à la réunion publique PLUI CCAPS 10H00 Salins, 14H00 Poligny, 18H00 Arbois.
- 21 mars 2021 : courrier du Pic Noir en direction de Valérie Depierre en charge de l'économie et du tourisme pour organisation d'un débat public centré sur le tourisme.

Région Bourgogne-Franche Comté

- 3 mars 2020 : entretien téléphonique avec Mr Ayache, attaché cabinet, pour échange d'informations.

Son action de communication :

Auprès de ses adhérents

- Recours Ehpad : mail d'information transmis aux adhérents le 17 novembre 2020 via le site internet du Pic Noir
- Vœux du Pic Noir transmis par mail le 6 février 2021

- 19 mars 2021 : invitation à participer au rassemblement de préservation et de défense des Vaites à Besançon, zone de jardins que la ville veut urbaniser et y construire un écoquartier. Cette manifestation initiée par « le soulèvement de la Terre » était la première ; d'autres suivront dans plusieurs villes où des projets similaires de bétonisation sont en cours.

Auprès des élus

- Avril 2021 : communication aux élus de la région Bourgogne/Franche Comté (députés sénateurs et conseillers régionaux...) d'un article rédigé en commun (Ecologicaction et Pic Noir) « L'Etat ne doit pas soutenir Pierre et Vacances)

Sa participation à ... :

- 20 août 2020 table ronde animée dans le cadre du Camp Climat à Port Lesney autour des lieux à défendre : les Lentillères, Bure, les CP et les Vaites de Besançon.
- 19 septembre 2020 : stand au marché paysan au Fied
- 17 octobre 2020 : participation à la journée rencontre des opposants aux CP en France organisée à la salle des fêtes de Massilly
- 27 mars 2021 : participation à la manifestation organisée à Besançon pour la défense des terres des Vaites et des Lentillères.
-

Ses Sollicitations

- Sollicitation d'une étudiante en master à l'Ecole Nationale Supérieure d'Auch dans le cadre de l'écriture de son mémoire qui traite des aspects environnementaux des constructions de CP en France.
- - Sollicitation du Pôle Ecologiste (liste formée par EELV, Génération Ecologie, Alliance Ecologie Indépendante et CAP 21) qui souhaite rencontrer le PIC NOIR sur la base d'une confrontation de projets inutiles et de projets utiles...

Ses Centres d'Intérêt

Le Tourisme : question au centre d'une réflexion cruciale à venir (alternative au CP et développement du Tourisme de masse)

- 25 février 2021 : Participation sur inscription à la soirée débat « Quel tourisme pour demain ? » en visio conférence zoom, porté par France Nature Environnement.
- Projet d'animation d'un temps d'échanges sur cette dimension lors de la prochaine AG du Pic Noir invitant Valérie Depierre et des intervenants.
- Rôle incitateur du Pic Noir pour l'organisation d'un forum débat à l'automne centré sur « Quel Tourisme pour Demain »

Les Eoliennes et le projet d'un nouvel Ehpad à Poligny?

- Si ces deux préoccupations n'apparaissent pas « être du ressort » de l'activité présente du Pic Noir, les différentes interpellations de membres du CA et/ou d'adhérents du Pic Noir pointent du doigt la nécessité de prévoir au sein d'une réunion de CA un temps d'échanges d'informations et de points de vue... A suivre.

Sa prochaine Initiative : LaBroc'du Pic Noir

Prévue initialement le 25 octobre 2020, en respect des dispositions sanitaires Covid, cette initiative a du être reportée à une date ultérieure.

Dans le même temps, le groupe de travail chargé de la construction de ce projet a continué son action : 3 octobre 2020, mail d'information envoyé aux adhérents du Pic Noir pour les dépôts de matériel.

Dans l'attente de la connaissance officielle de dispositions sanitaires autorisant son organisation, le Pic Noir a « retroussé » ses manches : séquences hebdomadaires de prise en charge, tri, estimation, et stockage du matériel.

LES ACTUALITES de rebondissements en rebondissements... *

Le Groupe Pierre & Vacances/Center Parcs

- Avril 2020 : P&V/CP prépare la reprise et dresse divers scénarios et mesures pour pouvoir rouvrir ses complexes de loisir une fois le confinement levé...
- P&V/CP demande un prêt garanti par l'Etat
- 3 mai 2020 : article de Ecologicaction « le Groupe P&V survivra t'il au coronavirus ? ».
- Juillet 2020 : Center Parcs abandonne son projet dans l'Isère. Se pose la question de l'avenir des CP de Saône et Loire et du Jura...
- Article Le Monde du 8 juillet 2020 « Abandon du projet de Roybon »
- 10 juillet 2020 : Journal de Saône et Loire « CP enterré en Isère mais pas au Rousset ».
- Article de Reporterre du 16 juillet 2020 « L'abandon du CP n'est qu'une étape dans la lutte ».
- Article du 16 juillet 2020 de la Voix du Jura « CP, après Roybon, bientôt le tour de Poligny ? ».
- Un nouveau député, Luc Geisnar, directeur régional des ventes chez P&V, siège à l'Assemblée (France Bleu du 27/07)
- France 3 Saône et Loire, le 18 octobre 2020 : « Les associations toujours mobilisées contre l'implantation d'un CP au Rousset (28 associations ont rejoint l'appel d'Ecologicaction) ».
- 21 octobre 2020 : article de Reporterre « Contre les CP qui veulent remplacer la nature, les opposants se regroupent ».
- 30 octobre 2020 : article Le Réveil Normand « Extension du CP, le dossier s'enlise. Près de Verneuil sur Avre, CP doit revoir sa copie »
- 2 novembre 2020 : article de l'Union « Le CP de l'Ailette a fermé ses portes ».
- Article de La Nouvelle République paru le 9 novembre 2020 « CP en Sologne, toujours pas d'accord entre P&V et les propriétaires de cottages »
- 3 décembre 2020 : dans Le Revenu, article « P&V, pertes historiques ».
- 15 décembre 2020 : article de l'Est Républicain « Avec son pognon de dingue, la région cherche des projets à financer ».
- 18 janvier 2021 dans Le Revenu, article « L'action du N°1 européen des résidences de vacances perd 44% sur un an »
- 24 janvier 2021 : article Sud Ouest « Lot et Garonne, le chantier du CP dans l'expectative ».
- 25 janvier 2021 : dans Les Echos, article « P&V/CP réfléchit à des solutions capitalistiques pour sortie du marasme ».
- 30 janvier 2021 : article Les Echos « P&V sollicite une conciliation avec ses créanciers (arrêt brutal du chantier de construction des cottages) ».
- 30 janvier 2021 : article paru dans le monde « Ebranlé par la crise liée au Covid 19, P&V tente une conciliation avec ses créanciers »
- L'Echo du 3 mars 2021 : « P&V/CP, « la lettre ouverte des propriétaires des cottages ».
- 11 mars 2021 : New « le projet de CP en Lot et Garonne avance à grands pas »
- Article réalisé par Ecologicaction et Pic noir paru dans Reporterre du 10 avril 2021 « L'Etat ne doit pas soutenir P&V&
- 19 avril 2021 : France bleu « Insolite, le CP de la Vienne transformé en piste à record ! ».

Le conglomérat chinois HNA

- Crash financier...

L'Etat

- Avril 2020 : parution au Journal Officiel du décret généralisant le droit de dérogation aux préfets
- 4 décembre 2020 : le Conseil Constitutionnel valide les dispositions qui affaiblissent le droit de l'environnement dans la loi Asap...

Poligny

- Délibération du Conseil Municipal du 29 janvier 2021 : article paru dans la Voix du Jura « Plus de 6 millions d'euros pour la réhabilitation de la station d'épuration » (projet qui n'intègre plus les besoins d'un CP...)

Tourisme

- 13 et 14 février 2021 : 1^{er} Congrès de l'Anti-Tourisme à Annecy
- - 2 Articles parus dans la Voix du Jura : « Les rivières comtoises meurent en silence » et « Le tourisme de masse dégrade la Cuisance ».

NB : * La plupart des articles cités sont disponibles sur le site internet du Pic Noir

